



**OPEN GOLF CLUB**  
Hotel Golf Resorts

**ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE LA SAINTE BAUME**



## **REGLEMENT RINGER SCORE 2023**

Le parcours est joué 12 fois maximum. Le joueur faisant un parcours 'ringer' doit le signaler à ses coéquipiers avant le début de la partie.

Pour ceux qui ne peuvent jouer les huit parcours, le calcul sera fait à partir de la ou des cartes rendues entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 15 mars. Les cartes seront validées à partir de parties jouées en amicale sur 18 trous par un minimum de 3 Joueurs.

Elles seront individuelles, lisibles et sans ratures, avec date, nom et signature du joueur, du marqueur et du 3<sup>ème</sup> joueur.

Elles seront ensuite remises à l'accueil.

**Le meilleur score réalisé sur chaque trou, en stroke play, sera pris en compte pour le classement final.**

S'il n'y a pas eu d'amélioration lors d'un parcours, la carte ne sera pas rendue à l'accueil

En cas d'égalité, le départage se fera comme à l'habitude, meilleur score sur le retour, puis sur les 6 derniers trous, puis sur les 3 derniers trous et si égalité parfaite sur le plus grand nombre de cartes rendues.

Cette année 3 catégories, 1 catégorie dames, 2 catégories hommes. Seront récompensés dans chaque catégorie, le meilleur résultat brut et les 3 meilleurs résultats net (plus quelques tirages au sort).

En fonction du nombre de participants, le comité pourra modifier le nombre de récompensés aux résultats

La dotation sera donnée lors d'une manifestation AS à définir, sur mai ou juin.

## A VOS CLUBS

1<sup>ère</sup> catégorie : dames, index égal ou inférieur à 36 (index > à 36 ramenés à 36)

2<sup>ème</sup> catégorie : hommes, Index égal ou inférieur à 18.5

3<sup>ème</sup> catégorie : hommes, Index compris entre 18.6 et 36 (index > à 36 ramenés à 36)

L'index pris en compte pour répartir les joueurs dans chaque série sera celui du premier tour.

M.Derez pour le comité